



MARD - Modes amiables de règlement des différends

Diplôme Universitaire de Médiateur - 2ème partie

Formation créée en 1998, validée par le CNB (CNMA) et la FFCM

Formation élaborée en partenariat avec l'Ecole du Centre Ouest des Avocats

Objectifs :

- Mener des médiations éthiques et efficaces dans tous les domaines de la vie sociale et économique.
- Savoir accompagner utilement médiations, conciliations et négociations.
- Obtenir le Diplôme universitaire de Médiateur.
- Devenir membre de tout centre de Médiation de son choix, et en particulier ceux de la Fédération Française des Centres de Médiation. Formation de 200h reconnue par le CNB, permettant l'inscription sur la liste nationale du CNMA Centre National de Médiation des Avocats. Formation validée par la Formation continue de l'ENM.

Public : Avocats en exercice

Pré-requis :

- DU1 IFOMENE « Connaître la médiation »
- Ou, sur dossier personnel, formations de base admises en équivalence

Votre parcours :

- 8 modules de 14 heures (soit 112 h en présentiel)
- Examen sur table (2h) Médiation judiciaire/Médiation conventionnelle
- Fiche de lecture (plan type) sur ouvrage librement choisi (bibliographie fournie) ou Action de promotion de la médiation (conférence, vidéo, articles, brochure, émission radio/tv...)
- Evaluation de cas pratique de médiation en position de médiateur
- 1 mémoire final (validé 50h) :
- Soit un travail de réflexion et d'approfondissement personnels, selon vos centres d'intérêt
- Soit un projet d'action, utile et concret, de développement de la médiation. Il pourra recevoir le soutien de l'IFOMENE.

Approche pédagogique :

- 1/3 d'apports théoriques et méthodologiques
- 2/3 d'exercices pratiques et études de cas

Supports de formation :

- Livrets pédagogiques
- Ouvrage de références : Art et Techniques de la Médiation (Lexis Nexis)
- Textes officiels juridiques

Formation accessible au FIF-PL

Modalités pratiques

Durée de la formation :

112h en présentiel (+examen +mémoire)

Jours de formation : le vendredi (10h-18h)
et le samedi (9h-17h)

Lieu de la formation :

ECO A - 9, Boulevard du Grand Cerf -
86000 POITIERS

Nombre de participant.es : 15 minimum

[Si + de 22 participant.es, des modules pourront être dédoublés]

Tarif : 3 600€ (non soumis à TVA, cours et supports inclus)

Formation accessible au FIFPL, à l'AGE-FOS PME et à ACTALIANS

Numéro de déclaration d'activité :

11752628875

Organisme

IFOMENE Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP Institut Catholique de Paris)

Responsables

Delphine VANDEVILLE, Directrice ECOA
Stephen BENSIMON, Directeur IFOMENE

Contact et inscription

Madame Nathalie BAILLON, assistante administrative et pédagogique IFOMENE
ifomene@icp.fr / 01 70 64 17 07



Programme détaillé - 2ème partie

Module 1 : Ethique et techniques de la médiation

4 et 5 février 2022

Devenir médiateur: comment passer à la pratique. Intégrer la diversité des techniques et l'apport des différentes cultures internationales de médiation. Des techniques, une éthique.

Cas pratiques permettant d'intégrer procédés et processus.

Intervenant :

Stephen BENSIMON

- Médiateur praticien depuis vingt ans et directeur de l'Ifomene ICP.
- Co-auteur de 3 ouvrages: Art & techniques de la plaidoirie, de la négociation, de la médiation (LexisNexis)
- Professeur affilié Sciences Po ExEd Négociation entreprises. Expert apm Médiation et entreprise. Ancien dirigeant de PME. Normalien Ulm Philosophie



Module 2 : Questionner, reformuler, la construction de la confiance

11 et 12 mars 2022

Questionner avec pertinence, organiser, relancer : deux outils primaires et primordiaux pour renforcer ses compétences, valables pour tous les actes de la vie, précieux pour franchir avec confiance les étapes de la médiation.

Une méthode précieuse pour une pratique humaine efficace.

Intervenante :

Marthe MARANDOLA

- Médiatrice. Formatrice en relations humaines, médiation et analyse de pratiques. Travail en co-médiation dans le cadre de « A Egalité » (www.aegalite.fr).
- Ancienne Journaliste scientifique. Co-auteurs de plusieurs ouvrages.



Module 3 : Les médiations judiciaires, de l'ordonnance à l'homologation

8 et 9 avril 2022

Depuis la loi de 1995, juges, parties et avocats peuvent tenter une médiation à tout moment de tout procès civil ou commercial. Connaître et maîtriser le processus dans le respect des règles d'ordre public, de l'ordonnance à l'homologation... et nouvelles dispositions. Des textes à la pratique : comprendre les motivations et le rôle du juge et des conseils.

Intervenant :

Philippe BERTRAND

- Président de chambre honoraire
- Coordinateur de médiation à la Cour d'appel de Pau.



Module 4 : Communication non violente et médiation

13 et 14 mai 2022

La CNV au service de l'impartialité du médiateur, pour redonner aux médiés leur pleine capacité d'action à partir d'un lieu non réactif de « reconnaissance mutuelle » des besoins. Harmoniser modes de communication et réception des messages. Harmoniser modes de communication et réception des messages.

Intervenante :

Nathalie RICHARD

- Consultante et formatrice RH, Médiatrice. Certifiée Maître Praticien en Programmation Neurolinguistique. Formée à la méthode Marshall ROSENBERG CNV (gestion des conflits), à l'analyse transactionnelle et à l'accompagnement relationnel Ecoute Active (Carl Rogers).
- Membre MOM21 (Mouvement pour l'Organisation du Management du 21e siècle)



Module 5 : Les médiations conventionnelles, de la clause à l'accord

Le médiateur ne fait pas de droit mais il concourt à une oeuvre de justice.

Que faire pour être fiable et offrir à tous respect de l'ordre public, sécurité juridique et sentiment d'équité ?

Les dispositions à respecter, les précautions à prendre, les opportunités à saisir.

Intervenante :

Martine BOURRY D'ANTIN

- Avocat au barreau de Paris, AMCO
- Responsable de la commission ouverte « Modes Amiables de Règlement des Différends » du barreau de Paris.
- Co-Auteur de « Art et Techniques de la négociation » et de « Art et Techniques de la médiation »

1 et 2 juillet 2022



Module 6 : Spécificités de la médiation familiale - préserver la co-parentalité

La famille est un système complexe et diverse. Divorce, séparation, comment préserver la coparentalité malgré la séparation du couple ? Comment accompagner les époux, concubins, parents à décider ensemble de ce qui est le mieux pour leurs enfants et pour eux ?

Intervenante :

Sabrina de DINECHIN

- Médiatrice familiale, diplômée du DEMF, assermentée près des Cours d'appel de Paris et Versailles.
- Auteur chez Eyrolles "La Médiation familiale" (2015), "Rester parents après la séparation" (2018) et chez Hatier "Parents séparés, mode d'emploi pour une gestion simple" (2020)

23 et 24 septembre 2022



Module 7 : Médiation d'entreprises et approche systémique

Toute entreprise est un système complexe. Tout conflit exacerbe cette complexité humaine et organisationnelle. L'analyse systémique aide à affiner les demandes des acteurs, identifier les situations « problématiques », soutenir un changement ou un réajustement du système, remettre les acteurs en collaboration et travailler en mode projet.

Intervenant :

Laurent DRUGEON

- Avocat
- Médiateur spécialiste d'analyse systémique. Formateur en Médiation à l'EDAGO (École des Avocats du Grand Ouest).
- Président de l'association ARMEGO et de la Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest.

21 et 22 octobre 2022



Module 8 : Négociation collaborative : l'art de gagner ensemble

Négocier pour gagner à court terme ou long terme, pour tromper ou générer de la confiance, pour boucler le contrat ou pour développer une relation. Ce que je négocie ouvre un champ de collaboration avec mon interlocuteur.

+ examen sur table

Intervenant :

Hirbod DEHGhani-AZAR

- Avocat et médiateur
- Responsable de la commission Ad-Hoc MARD du CNB
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre de Paris
- Ancien Président de l'Association des Médiateurs Européens (AME)
- Co-directeur de l'IFOMENE

18 et 19 novembre 2022



*Fiche de lecture ou action de promotion à envoyer à ifomene@icp.fr, par mail au plus tard le 15 juin 2022
Mémoire à adresser par voie postale à ICP/IFOMENE et par mail à ifomene@icp.fr, au plus tard le 19 janvier 2023*

NB : Les participant.es qui le souhaitent peuvent suivre un module supplémentaire facultatif à titre gratuit dans la liste des plus de 40 modules proposés dans la préparation du Diplôme à Paris afin de se perfectionner dans un domaine d'intérêt personnel. **Merci de solliciter l'inscription à ce module en même temps que votre inscription à la formation (inscriptions selon les places disponibles).**

Nota : En cas de date(s) impossible(s) pour vous dans le programme ci-dessus, rattrapage possible sur un des 45 modules parisiens (selon les places disponibles) ... (Voir programme du « DU2 » Paris)



Diplôme Universitaire de Médiateur - 2ème partie

Promotion 2021-2022

Participant.e

Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Date, lieu et pays de naissance (obligatoire) : _____

Adresse, code postal et ville : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Profession : _____ Organisme / Entreprise : _____

Formation professionnelle

L'IFOMENE fait partie de l'ICP : Institut Catholique de Paris, organisme de formation agréé. N° de déclaration d'activité: 11752628875.

Toutes nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle, et en particulier celle des avocats. En sa qualité d'établissement universitaire, l'Institut est dispensé d'homologation par le CNB. Par convention avec l'Ordre, l'IFOMENE est depuis 1999 le formateur des médiateurs du Barreau de Paris.

Les membres des professions libérales (dont les avocats non-salariés) sont invités à demander au FIF PL <http://www.fifpl.fr/> le formulaire de demande de prise en charge (cocher la case Formation qualifiante)

Les magistrats intéressés doivent se préinscrire auprès de la Direction de la Formation Continue de l'ENM

Nous pouvons établir un devis personnalisé pour les personnes demandant la prise en charge de la formation au titre de la formation continue (organisme payeur, employeur etc...).

Inscription (tarifs 2021)

Durée de la formation : 112h en présentiel en 8 modules (+ examen + mémoire)

Lieu de la formation : ECOA - 9, Boulevard du Grand Cerf - 86000 POITIERS

Nombre de participant(e)s : 15 minimum

Veillez prendre note de mon inscription à titre individuel à laquelle :

- Je joins mon règlement par chèque d'un total de 3 600€ net de taxes
- Je joins à mon bulletin d'inscription ma demande d'échelonnement par mandat SEPA (ci-joint) : 5 prélèvements automatiques (le 8 de chaque mois) et mon RIB

*Privilégier dans la mesure du possible
l'envoi des bulletins d'inscription par
mail avec le mandat SEPA et le RIB,
plutôt que par courrier avec un chèque*

Règlement à libeller à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris et à adresser avec le présent bulletin d'inscription à :

ICP/IFOMENE au 21, rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

Organisme dont je dépends : _____

Adresse complète de l'organisme : _____

Contact : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente et le règlement intérieur de l'ICP consultables sur le site : <https://www.icp.fr/formations/formation-continue-apprentissage/formation-continue/>.

Fait à : _____ Le : _____ Signature du / de la participant.e

« Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » (Térence)

Partenariats et Accréditations

Validée par la Fédération Française des Centres de Médiation, le CNB et le CNMA, l'ENM

En lien avec l'Association des Médiateurs Européens (AME), partenaire de l'AFPDC (droit collaboratif)

En partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris

Formation professionnelle certifiée par l'AFNOR



Conditions générales

1. A réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant, une attestation d'inscription et une convention de formation (continue) seront adressées au signataire.
2. A l'issue de la formation, une attestation de présence, la feuille d'émargement (pour la formation continue) et la facture « Acquittée » seront adressées au participant.
3. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à IFOMENE - ICP 21 rue d'Assas 75006 PARIS (ifomene@icp.fr). Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation ou en cas d'absence du participant non justifiée (maladie ou décès), l'intégralité du montant de la formation sera facturée au participant.
4. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ou annuler une session, au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de la formation, si le nombre de participants prévu est insuffisant. Dans ce cas, l'organisme de formation informe chaque participant par écrit et renvoie le règlement correspondant.
5. L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le programme de la formation en cas de nécessité et de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

L'ICP ...

...en quelques chiffres...

...L'IFOMENE



L'IFOMENE, un Institut de l'ICP, depuis 1998



1er formateur de France en Médiation



750 professionnels et étudiants formés par an en France et à l'étranger



Plus de 70 Formateurs praticiens d'horizons culturels et professionnels divers



Des partenariats majeurs en France et à l'international



1 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial délivré par la DRJSCS Agrément pour la préparation depuis 2004



1 Master 2 Management et Médiation RNCP Niveau 7

Suivez notre actualité : www.icp.fr/ifomene

